

JUILLET 2026

# CE QUE CACHE LA HAUSSE DU TEMPS PARTIEL

Données de l'Enquête sur la  
population active – Juin 2026

# L'emploi à temps plein recule et l'emploi à temps partiel progresse

Le marché de l'emploi multiplie les signes de faiblesse au Québec. Les industries les plus dépendantes de la demande américaine continuent d'être affectées par les tarifs douaniers et il y a maintenant moins d'emploi qu'en janvier 2025.

Mais ce constat cache une autre réalité : depuis janvier 2025, le Québec a perdu 77 400 emplois à temps plein, une baisse en partie compensée par une hausse des emplois à temps partiel (+48 100). Cette évolution illustre un certain recul de la qualité des emplois, puisqu'une part plus importante des Québécois travaillent désormais moins de 30 heures par semaine (ces données sont corrigées pour les variations saisonnières).

Les secteurs qui embauchent surtout pour des postes à temps plein ont vu une nette baisse de l'emploi depuis le début de l'année. À l'inverse, les secteurs qui emploient le plus de travailleurs à temps partiel ont été épargnés par la chute récente de l'emploi (graphique 1). Il s'agit ici du commerce de détail, du secteur de l'information, de la culture et des loisirs et celui de l'hébergement et de la restauration.

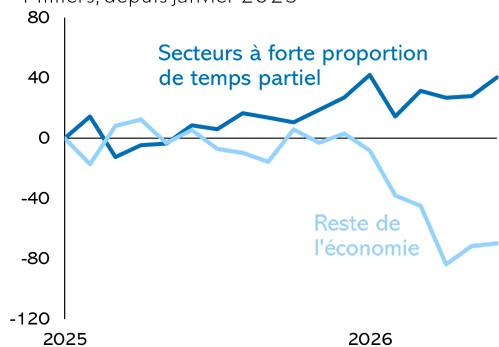
## Occuper un emploi à temps partiel... parce qu'il n'y a pas de postes à temps plein

En période de ralentissement économique comme celle que traverse présentement le Québec, les employeurs ont tendance à réduire les quarts de travail et mettre en pause les nouvelles embauches. Les postes à temps plein deviennent alors plus rares, ce qui amène certains travailleurs à travailler à temps partiel pour des raisons économiques : ils n'arrivent plus à trouver un poste à temps plein. Le nombre de travailleurs à temps partiel indiquant le faire pour des raisons économiques a d'ailleurs augmenté de 13 000 depuis janvier 2025 (graphique 2).

Graphique 1

### Création cumulée nette d'emploi selon la prévalence du temps partiel au Québec

Milliers, depuis janvier 2025



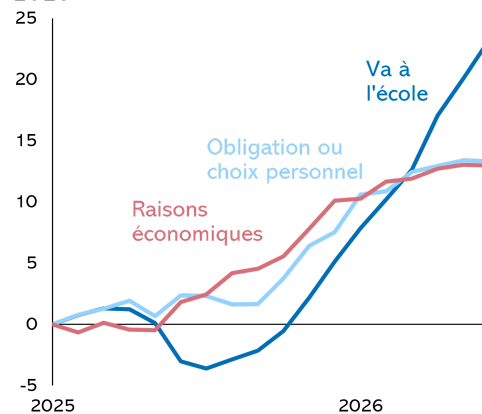
Note : Les secteurs à forte proportion de temps partiel sont le commerce de détail, le secteur de l'information, culture et loisirs et celui de l'hébergement et la restauration. Plus de 30 % des postes y étaient à temps partiel en 2025.

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0355-01

Graphique 2

### Hausse cumulée du nombre de travailleurs à temps partiel selon la raison au Québec

Milliers, moyenne mobile sur 12 mois depuis janvier 2025



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0028-01

# De plus en plus de travailleurs à temps partiel sont aussi étudiants

---

Tous âges confondus, le nombre de travailleurs à temps partiel déclarant travailler ainsi parce qu'ils poursuivent des études a quant à lui augmenté encore plus rapidement (+23 200 depuis janvier 2025). Cette donnée peut surprendre parce que la population de jeunes diminue au Québec, notamment en raison de la baisse du nombre d'étudiants internationaux.

Pourquoi y aurait-il donc soudainement plus de travailleurs à temps partiel qui sont aux études? Une explication possible est que certains finissants, incapables de dénicher un poste à temps plein dans leur domaine d'études, choisissent de poursuivre leurs études en attendant que les perspectives d'emploi s'améliorent. D'ailleurs, c'est surtout chez les jeunes adultes de 25 à 29 ans que le taux de chômage est en progression. Il est aussi possible que certains travailleurs aient décidé de retourner aux études, découragés par la faiblesse des perspectives d'emploi.

# Les chiffres en bref

## Vigueur du marché du travail

Taux de chômage : 5,4 %  
(5,6 % le mois dernier, 6,2 % il y a un an)

Chômeurs : -11 300 ce mois-ci  
(-45 700 en un an)

Emplois, total : +14 300 ce mois-ci  
(-43 300 en un an)

Emplois, privé : +11 200 ce mois-ci  
(-42 500 en un an)

Population active : +3 000 ce mois-ci  
(-89 000 en un an)

## Qualité des emplois

Emplois, bien rémunéré : +10 200 ce mois-ci  
(+3 400 en un an)

Emplois, temps plein : -300 ce mois-ci  
(-74 600 en un an)

Temps partiel involontaire : 53 500  
(-1 100 en un an)

Salaires (variation annuelle) : +4,7 %  
(+4,7 % le mois dernier)